

LIVRE BLANC SUR LES ENJEUX DE L'EAU DANS LE **DÉPARTEMENT DU TARN**

**LES ENJEUX
DE L'EAU FACE
AU DÉFI
CLIMATIQUE :**

ENTRE ÉCONOMIE,
OPTIMISATION
ET ADAPTATION





ÉDITO

CHRISTOPHE RAMOND,
PRÉSIDENT DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DU TARN

Dans le Tarn, comme partout dans le monde, la sécheresse historique de 2022 nous a placés devant une évidence : l'eau, ce trésor bleu indispensable à la vie, peut venir à manquer si on ne la gère pas correctement.

Pointer du doigt le réchauffement climatique ne règle rien : il est urgent d'agir !

Nous devons sans attendre tirer les enseignements de l'année 2022.

C'est dans cet objectif, que nous avons réuni avec l'Etat tous les acteurs de l'eau de notre bassin de vie à l'Hôtel du département, le 27 septembre 2022.

Objectif de cette conférence inédite : construire ensemble les solutions adaptées aux particularités du Tarn pour nous adapter aux évolutions climatiques.

Le Livre Blanc que vous tenez entre les mains est le reflet de ce riche temps d'échanges.

Il n'est pas question ici de se contenter d'un état des lieux, mais de proposer des solutions concrètes à déployer à l'échelle de notre département.

En ce sens, ce document est désormais notre outil commun de référence pour définir toutes nos actions futures en matière de gestion de l'eau.

Et, en effet miroir, il nous place à son tour devant une autre évidence : c'est toujours ensemble et dans le dialogue que nous trouverons des solutions.



ÉDITO

FRANÇOIS-XAVIER LAUCH,
PRÉFET DU TARN

Lorsque le conseil départemental a organisé le 27 septembre dernier un séminaire sur les enjeux de l'eau face au défi climatique, nous étions encore en situation de crise avec des tensions réelles sur l'approvisionnement en eau potable dans certains secteurs du département. L'hiver 2023, très déficitaire en pluviométrie, n'a pas malheureusement permis de pleinement recharger les réserves et nous appelle collectivement à la vigilance dès les premiers mois du printemps.

Au-delà de la gestion conjoncturelle de la situation, des actions de fond seront nécessaires de la part de l'ensemble des acteurs locaux dans le cadre d'une stratégie globale permettant d'éviter d'opposer les différents usages de l'eau.


Ces événements nous rappellent d'abord l'urgence à agir pour la préservation de la ressource et ensuite à veiller son utilisation optimale : changement dans les pratiques individuelles (chasse au gaspillage, adaptation des pratiques des particuliers, des collectivités, des agriculteurs, des industriels, etc) comme dans la gestion collective de l'eau. Pour l'État et les collectivités, il s'agit à la fois de mettre en œuvre des actions structurantes et de long cours pour économiser la ressource et garantir la qualité de l'eau et de développer une capacité d'anticipation des crises par l'amélioration de la connaissance et des outils et méthodes de gestion de crise.

L'État dans toutes ses composantes sera au rendez-vous. Tant la direction départementale des territoires que l'agence de l'eau Adour-Garonne travaillent aux côtés des acteurs locaux et notamment du conseil départemental pour porter des actions communes, identifiées dans ce livre blanc, et agir en synergie avec l'ensemble des partenaires impliqués dans le domaine de l'eau. Cinq axes me semblent devoir guider l'action publique afin d'obtenir des résultats concrets et rapides :

- améliorer la gouvernance de l'eau, tant sur la gestion quantitative que qualitative, alors qu'elle reste aujourd'hui morcelée entre de nombreuses collectivités. Je salue à ce titre la création de l'association interdépartementale entre les conseils départementaux de l'Aveyron, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, garante d'une approche cohérente au sein du sous-bassin ;
- développer la connaissance de la ressource et des besoins pour les différents usages de l'eau (eau potable, agriculture, industrie), pour gérer le plus finement possible sa répartition ;
- sécuriser la disponibilité de la ressource en eau, y compris par l'optimisation des solutions de stockage, et rechercher la performance de la production et de l'adduction d'eau potable. Des premières initiatives sont déjà en cours en vue de sanctuariser les volumes disponibles dans certains barrages pour la production d'eau potable ;
- préserver les milieux humides favorables au stockage de l'eau dans le sol et à la biodiversité et, plus généralement, soutenir toutes les pratiques vertueuses en matière d'infiltration de l'eau ;
- améliorer la communication et la sensibilisation des usagers de l'eau aux économies volontaires d'eau et au respect des mesures réglementaires de restriction.

Soyez sûrs de l'engagement entier des services de l'État avec les collectivités, les associations et tous les usagers pour atteindre notre objectif.

Car c'est bien ce travail collectif qui nous permettra de faire face à l'enjeu de la gestion de l'eau qui arrive désormais en haut des priorités départementales à moyen terme. La rapidité du changement climatique nous oblige à être efficaces et donc à travailler en parfaite synergie.



**Les raisons
d'un livre
blanc sur l'eau**

p.6

AXE 1 :
La préservation
des milieux
aquatiques

p.13

AXE 4 :
Favoriser les
économies
d'eau

p.29

AXE 2 :
Maîtrise des
phénomènes de
ruissellement et
des techniques
d'Infiltration

p.19

AXE 5 :
Maîtriser la
connaissance
et la collecte
de données

p.33

AXE 3 :
Maîtriser
et sécuriser
les usages

p.25

AXE 6 :
Renforcer la
gouvernance
et mobiliser
les acteurs

p.39

SOMMAIRE



LES RAISONS D'UN LIVRE BLANC SUR **L'EAU**



Lac de la Bancalié

Nous avons tous été frappés, lors de cette année 2022 si particulière, de l'impact majeur que la sécheresse a eu dans le Tarn sur nos ressources en eau, sur nos usages, sur notre économie locale, sur notre vie quotidienne.

Cette sécheresse historique, comparable à celle de 2003, s'est combinée avec une série d'épisodes caniculaires qui nous ont affectés tout au long de l'été, et jusqu'à la mi-automne.

Les bulletins météorologiques, les cellules de crise hebdomadaires ainsi que de nombreux témoignages sur le territoire démontrent avec quelle brutalité les records de température, d'assèchement des sols, d'absence de précipitations, se sont produits depuis le printemps 2022, impliquant des conséquences dramatiques sur l'abaissement des niveaux d'eau, la raréfaction des pâturages et sur notre patrimoine forestier.

Ces épisodes ont donné lieu à de vives inquiétudes sur l'alimentation en eau potable de certaines communes, sur le devenir du bétail ou la viabilité des cultures, sur les conséquences pour les milieux naturels et les écosystèmes. Ces périodes difficiles pourraient devenir plus régulières et s'intensifier face à la reconstitution difficile et lente des ressources.

Face à cette réalité, il fallait sans tarder tenter d'approcher les différentes propositions permettant, sinon d'apporter des réponses immédiates à ce problème, au moins de construire une stratégie s'inscrivant dans la durée et s'appuyant sur une feuille de route efficace et partagée.

Élaborer cette feuille de route, c'était dans un premier temps prendre le pouls du territoire, en associant une large représentation d'interlocuteurs concernés par le sujet de l'eau, recueillir le ressenti de chacun, élaborer des pistes, des initiatives, des propositions concrètes, faire fructifier l'intelligence collective.

L'objectif, dans un deuxième temps, était de recenser, trier, donner un sens commun à l'ensemble des propositions émises, sans en occulter aucune mais en les réunissant suivant une idée maîtresse représentative.

La finalité, enfin, de l'exercice était de formaliser, à partir de ces regroupements, les leviers d'actions pouvant être mis en oeuvre, ainsi que les différents dispositifs permettant d'y accéder, à l'échelle du territoire tarnais.

Cette démarche est donc construite en 3 temps :

- Le premier correspond au colloque organisé le 27 septembre 2022 par le Conseil départemental du Tarn, en association avec le Préfet du Tarn et l'Agence de l'eau Adour-Garonne. En réunissant un large panel d'acteurs du territoire, ce colloque représente ainsi une mosaïque complète de compétences, de savoir-faire, et de sensibilités diverses et complémentaires. Cette étape était celle de la capitalisation de la réflexion collective.
- Le deuxième temps est constitué par l'élaboration du Livre Blanc, qui s'appuie sur les nombreux échanges et les propositions issues du colloque, afin d'en tirer une synthèse ainsi que des axes de réflexions permettant d'orienter et de conduire à une action publique plus efficace face aux enjeux de l'eau.
- Le troisième temps sera celui de la mise en oeuvre effective de la feuille de route délivrée par le livre blanc et par une concrétisation des actions qui auront été ciblées.



UNE ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

Un rapport d'information sur l'eau, présenté le 24 novembre 2022 au Sénat, a proposé une analyse circonstanciée sur les enjeux de la gestion de l'eau sur le territoire national. Ce rapport s'appuie sur plusieurs propositions, dont la mise en oeuvre paraît nécessaire.

Parmi elles, la nécessité de « re-politiser les instances de gouvernance de l'eau » et de « décentraliser davantage la décision publique sur l'eau et faire confiance aux échelons locaux », parce que « la gouvernance de l'eau devrait reposer davantage sur l'échelon local, départemental voire infra-départemental ».

Ce constat converge avec l'idée qui préside à la réflexion engagée sur la politique de l'eau sur le territoire départemental. Sans contradiction avec les principes de solidarité et de cohérence couvrant des périmètres géographiques élargis (bassin Tarn-Aveyron, circonscription régionale, Adour-Garonne), la recherche de solutions à la bonne échelle s'inscrit dans une dimension départementale, en lien avec l'extérieur. Qu'il s'agisse

de l'opérabilité technique et administrative des services publics d'eau (potable, assainissement, pluvial), de la compétence GEMAPI réservée à la préservation des milieux et écosystèmes aquatiques, aux dispositifs de mobilisation de la ressource en eau, cette dimension locale est primordiale.

La réflexion engagée dans ce Livre Blanc assume donc l'idée que, sans prétendre vouloir couvrir et répondre à l'exhaustivité des enjeux de l'eau, l'identification de ce qui peut être fait par chacun, et ce sur quoi chacun peut s'engager de manière concrète, s'appuie sur une vision et une action publique volontairement départementales.

Ce parti-pris, qui exprime la nécessité et la volonté d'incarner au plus près les spécificités du Tarn, son identité, ses besoins, problématiques et ses aspirations, s'est concrétisé par l'organisation du colloque du 27 septembre 2022.





RETOUR SUR LE COLLOQUE DU 27 SEPTEMBRE 2022

Ce rendez-vous organisé à l'échelle du Tarn était placé sous la réflexion suivante : « les enjeux de l'eau face aux changements climatiques : entre Économie, Optimisation et Adaptation ».

Cette manifestation avait donc l'ambition de questionner et de recueillir la parole des acteurs représentatifs du domaine de l'eau sur le territoire départemental, à partir des objectifs suivants :

- Dresser un état des lieux concernant les enjeux liés à l'eau en matière d'économies, de gestion, d'optimisation, de stockage, d'évolution des usages ou encore d'adaptation...
- Identifier collectivement des solutions permettant de répondre aux enjeux mis en évidence en élaborant des pistes, des initiatives ou des propositions concrètes.
- Engager durablement des mesures d'accompagnement techniques et financières à la hauteur de l'enjeu.
- Agir en responsabilité pour favoriser une gestion équilibrée et rationnelle de la ressource en eau.

Déroulement du séminaire, ou comment faire interagir des acteurs concernés pour favoriser la réflexion collective :

Le colloque s'est donc déroulé suivant un processus en 3 étapes :

- Une étape d'identification du ressenti des personnes présentes, à la fois sur les directions à prendre pour améliorer la gestion de l'eau, mais également les principaux leviers permettant d'y parvenir.
- Une étape de travail en atelier pour mettre en débat les différentes thématiques abordées et poser un cadre de réflexion et de propositions de manière argumentée.
- Une étape de restitution collective du travail réalisé.

80
acteurs

Les 80 acteurs ou usagers présents lors de ce colloque ont participé à cette démarche, représentant une large diversité de la problématique dans le domaine de l'eau : structures de gestion de bassins versants, chambres consulaires, fédérations de chasse et de pêche, associations environnementales, gestionnaires d'ouvrages hydrauliques et hydroélectriques, Conservatoire des Espaces Naturels, collectivités gestionnaires de services publics, agence de bassin, partenaires financiers, Office Français de la Biodiversité, comités sportifs, et tant d'autres.

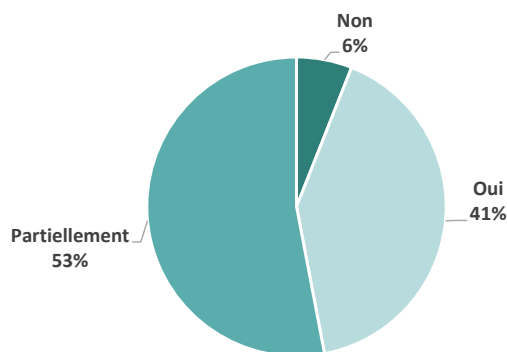


Représentation des enjeux de l'eau au sein des acteurs départementaux :

Un sondage réalisé à l'occasion du colloque a permis d'apprécier, à partir de questions posées à l'ensemble des acteurs présents, l'idée qu'ils se faisaient sur les enjeux et problématiques concernant la ressource en eau dans le département, tant au niveau quantitatif que qualitatif.

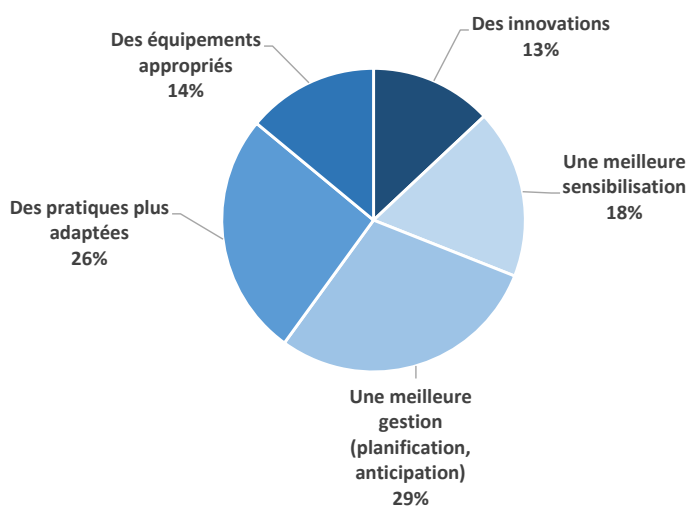
LA PREMIÈRE QUESTION s'est attachée à définir le niveau de connaissance de la situation actuelle des enjeux sur « l'eau » dans le département du Tarn.

J'ai une bonne connaissance de la situation actuelle des enjeux « eau » dans le département du Tarn ?



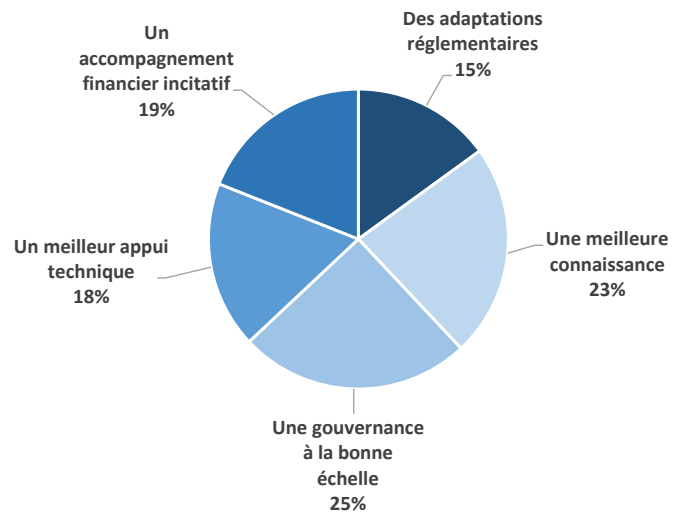
DEUXIÈME QUESTION les acteurs ont choisi trois aspects permettant de répondre au mieux à la situation actuelle en matière d'eau.

Je pense que les moyens à mettre en oeuvre pour répondre à la situation actuelle en matière d'eau doivent s'appuyer prioritairement sur 3 aspects



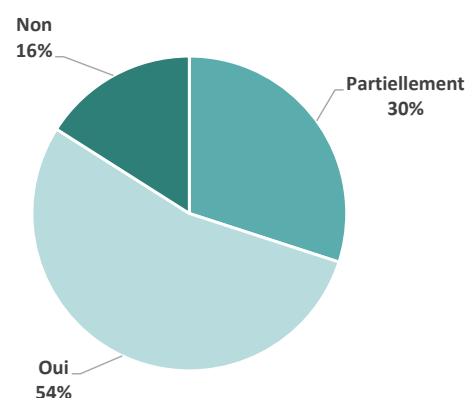
TROISIÈME QUESTION les participants ont ensuite dû préciser dans le cadre de la troisième question quels étaient pour eux les 3 principaux leviers permettant d'y parvenir.

Je pense que ces moyens peuvent être mis en oeuvre de manière efficace grâce à 3 leviers



QUATRIÈME QUESTION la dernière question visait à chercher et à mesurer le ressenti des personnes présentes en testant leur niveau d'optimisme vis-à-vis d'une évolution positive de la gestion de l'eau dans le département du Tarn.

Je suis optimiste par rapport à une évolution positive de la gestion de l'eau dans le Département du Tarn...





Ce premier exercice a précédé l'organisation de trois ateliers menés simultanément, au sein desquels les personnes présentes se sont réparties en fonction de leurs intérêts et/ou de leurs connaissances sur les thématiques abordées.

Atelier 1

L'atelier 1 s'est concentré sur la question de l'économie et la préservation de la ressource avec la nécessité de favoriser les économies d'eau, tant sur la lutte contre le gaspillage ou les pertes que par les changements de pratiques, mais également par une tarification raisonnée et incitative.

Atelier 2

L'atelier 2 concernait la connaissance et le pilotage pour assurer une meilleure gestion de l'eau, avec la nécessité de mieux connaître nos ressources, nos besoins, la performance de nos équipements, à la fois pour mieux anticiper, planifier et réguler nos prélèvements et nos usages.

Atelier 3

Enfin, **l'atelier 3** ciblait les questions relatives à l'adaptation au changement climatique : quelles pistes pour demain ? La nécessité de favoriser la capacité des milieux à retenir l'eau et à éviter l'érosion des sols ou leur imperméabilisation.

La méthode de travail s'est décomposée en trois temps : un temps d'information, un temps de production individuelle permettant à chacun de s'exprimer et un temps d'échange collectif destiné à aboutir à une réflexion co-construite et hiérarchisée.

Ainsi, à partir de l'établissement d'un constat commun, l'ensemble des participants de chaque atelier a pu proposer un ou plusieurs leviers d'actions permettant de répondre à la problématique posée.

Cette réflexion collective a permis d'aboutir à la formalisation d'environ 200 propositions, tous ateliers confondus.

Compte tenu du choix de thèmes d'ateliers volontairement transversaux pour brasser les différentes familles d'acteurs et répondre à des problématiques complexes et liées, plutôt que déclinés par usage ou filière (eau potable, industrie, agriculture...), les propositions se recoupent et s'enrichissent ou se précisent. Des axes de travail ont ensuite été tirés de la matière produite lors des ateliers.

POUR UNE PREMIÈRE APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE : LES GRANDS AXES D'ENGAGEMENT

Afin de procéder à une classification méthodologique des aspirations et des leviers d'actions émanant des participants, il était intéressant de regrouper entre elles les propositions les plus citées tout au long des discussions et des échanges.

On peut ainsi remarquer une convergence forte vers un certain nombre de préoccupations ou de thématiques dont certaines ont été citées à maintes reprises alors même qu'elles émanaient d'ateliers différents.

Au regard de leur récurrence et de la représentativité des acteurs et des usagers qui les ont exprimées, ces propositions constituent un témoignage fort, constructif et une contribution éclairée. Il convient d'en tirer les axes de réflexion les plus appropriés afin de répondre à l'ensemble des problématiques de la gestion de l'eau.

C'est à partir de ces réflexions qu'il appartient désormais aux politiques publiques départementales menées en faveur de l'eau de se saisir de certaines d'entre elles, de les compléter, préciser et de constituer le socle de leurs interventions futures.

Nombre d'entre elles sont d'ores et déjà présentes dans les dispositifs actuels, d'autres méritent une actualisation ou un développement, d'autres enfin seront inédites. Chacune d'entre elles pourra être opérationnelle immédiatement ou nécessiter un temps de préparation permettant de mieux encadrer le champ d'expertise ou de mise en oeuvre. Enfin, certaines d'entre elles peuvent dépendre d'une collaboration avec une structure tierce ou d'un programme d'actions extérieur qui nécessite un temps de dialogue.

CES LEVIERS D' ACTIONS SONT LES SUIVANTS :

Les solutions fondées sur la nature	citées 25 fois
Le développement de l'agro-écologie	citée 18 fois
La création de nouveaux ouvrages de stockage	citée 17 fois
Le volet « information, sensibilisation et communication »	citée 14 fois
La création d'outils de planification et de mesure	citée 12 fois
La mutualisation des moyens techniques et humains	citée 10 fois
La désimperméabilisation des sols	citée 10 fois
La préservation des Zones Humides	citée 8 fois
Le diagnostic et la réhabilitation des réseaux d'eau potable	cités 8 fois
La réutilisation des eaux usées	citée 6 fois
La récupération des eaux de pluie	citée 4 fois

LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE CETTE RENCONTRE : LA MATRICE DU LIVRE BLANC

À partir du travail réalisé, à l'occasion de ce colloque, une analyse des propositions a été réalisée afin de déterminer les principales convergences et idées force pour tendre vers une restitution la plus claire et représentative possible.

Au-delà du simple tri ou d'une approche strictement quantitative, et afin de tenir compte de toutes les propositions énoncées, un classement après analyse croisée a été effectué pour faire ressortir des axes thématiques représentatifs des principaux engagements.

Les grands axes qui doivent permettre d'améliorer la gestion de l'eau à l'échelle départementale sont donc listés comme suit :

- **AXE 1** : Préservation des milieux aquatiques,
- **AXE 2** : Maîtrise des phénomènes de ruissellement et des techniques d'infiltration,
- **AXE 3** : Maîtrise et sécurisation des usages,
- **AXE 4** : Favoriser les économies d'eau,
- **AXE 5** : Maîtriser la connaissance et la collecte de données,
- **AXE 6** : Renforcer la gouvernance et mobiliser les acteurs.

Pour chacun de ces axes les éléments de constats et les leviers d'actions évoqués dans les différents ateliers conduisent à proposer un certain nombre de propositions concrètes à vocations départementales, ainsi que des dispositifs spécifiquement dédiés.

LES ORIENTATIONS TECHNIQUES

La classification de l'ensemble des mesures proposées en grands axes thématiques est destinée à apprécier le niveau d'engagement actuel et à venir sur notre territoire.

Mais c'est surtout le moyen d'orienter les politiques départementales de l'eau au travers de ses différents dispositifs d'aides financières et techniques au regard de chacune de ces mesures.

Elle doit également permettre de statuer sur l'opérabilité immédiate ou déportée, juger de l'opportunité de lancer ou non de nouvelles actions concrètes, de fixer la temporalité réaliste de ces engagements.

Ce panel de propositions issues du séminaire constitue le support à partir duquel est bâti le présent Livre Blanc qui doit nous amener à proposer de nouvelles actions concrètes en matière de gestion de l'eau.

Parmi elles, nombreuses sont celles qui font déjà l'objet d'un traitement dans le cadre des missions du Département et qui peuvent dans certains cas être actualisées ou renforcées ; certaines n'entrent pas dans le champ de compétences départementales, s'agissant notamment de ce qui relève de mesures réglementaires ou de contrôle ; d'autres enfin peuvent constituer des actions nouvelles pouvant s'inscrire dans les différents modes d'accompagnement, notamment en matière d'ingénierie technique et financière.

En parallèle, toutes ces propositions s'inscrivent dans une temporalité différente dont il est nécessaire de tenir compte. En effet, certaines peuvent être mises en place de manière instantanée, d'autres relèvent de la gestion de crise et d'autres nécessitent une élaboration approfondie.





AXE 1 :

LA PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES

Avec le risque grandissant de périodes de sécheresse de longue durée, l'impact sur les milieux aquatiques est fortement dépendant de la température et du débit des cours d'eau dont l'effondrement entraîne un risque d'augmentation de la concentration de polluants dans les eaux, une baisse significative de la population piscicole et plus généralement un appauvrissement des écosystèmes directement liés à l'état de la ressource.

L'impact se mesure bien évidemment aussi sur la qualité des eaux, notamment celles destinées à l'alimentation en eau potable, où les conditions de production peuvent être altérées par des variations des caractéristiques physico-chimiques, ou par l'apparition de proliférations algales susceptibles d'entraîner des problématiques de sécurité sanitaire.

Le manque d'eau devrait par ailleurs modifier le rôle majeur que jouent les milieux humides en tant qu'éponge naturelle mais également en tant que réservoir biologique important sur le plan floristique et faunistique (diminution de leurs surfaces, pertes de leurs fonctionnalités).

Ce phénomène peut également venir contrarier les objectifs d'atteinte ou de maintien du bon état écologique des masses d'eau, prévus par la loi et par les outils de gestion qui en permettent la réalisation (Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion de l'Eau).

L'axe 1 vise donc à proposer des actions et des dispositifs permettant de répondre aux risques d'atteinte majeure aux milieux aquatiques.

AXE 1 : PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES

LEVIERS D' ACTIONS ISSUS DU COLLOQUE	ACTIONS ACTUELLES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LE FUTUR
<p>Intégrer la dimension « préservation des milieux » dans les objectifs de gestion.</p>	<p>Intégrer les enjeux «préservation des milieux» dans le cadre de l'accompagnement technique des schémas d'aménagement et de gestion des eaux, contrats de rivières et programmes pluriannuels de gestion des cours d'eau.</p>
	<p>Prise en compte des capacités épuratoires des stations d'épuration et de la capacité hydraulique des réseaux dans la constitution ou la révision des documents d'urbanisme.</p>
	<p>Développer un outil de veille foncière visant une meilleure gestion et anticipation pour l'acquisition foncière des espaces naturels à forts intérêts écologiques.</p>
<p>Définir des plans d'actions, des programmes de préservation et de restauration des ressources. Préserver les aires d'alimentation de captages.</p>	<p>Protéger les zones humides situées en aires de captage pour l'alimentation en eau potable. Action inscrite dans le Schéma Départemental des Espaces Naturels menée avec le Syndicat du Bassin Agout.</p>
<p>Préserver et protéger les zones humides et les zones sources.</p>	<p>Poursuivre l'état de connaissance des zones humides dans le département -Financement des inventaires, mutualisation des connaissances, gestion des outils numériques cartographiques.</p>
	<p>Accompagnement technique et financier des projets de restauration et de renaturation des fonctionnalités des zones humides.</p>
	<p>Renforcer la prise en compte du porter à connaissance des zones humides pour améliorer et anticiper leur protection notamment lorsque des dégradations sont constatées.</p>
	<p>Développer le porter à connaissance pour identifier et localiser les dégradations de zones humides constatées sur le territoire.</p>

DISPOSITIFS DÉPARTEMENTAUX	THÉMATIQUES LIÉES	ÉTAT DES DISPOSITIFS
Participation à la rédaction constitutive des documents de type Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Contrats de Rivières, Plan Prévention Inondations, pour intégrer les enjeux liés à la gestion des eaux.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	En place
Participation aux réflexions dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme pour la prise en compte de la problématique assainissement.	ASSAINISSEMENT	À renforcer
Application du droit de préemption mis en place dans le cadre de la politique Espaces Naturels Sensibles.	BIODIVERSITE	En place
Maintien du règlement départemental d'aides financières en matière d'eau potable.	EAU POTABLE	En place
Elargissement à l'ensemble du territoire tarnais du dispositif de protection des aires de captage.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À renforcer
Maintien et mise à jour du Pôle tarnais des zones humides.	BIODIVERSITE	En place
Maintien du règlement départemental d'aides financières pour la restauration des zones humides.		En place
Maintien de l'accompagnement technique pour la restauration des zones humides.		En place
Maintien du règlement départemental d'aides financières pour la restauration des zones humides.		En place
Maintien et mise à jour du Pôle tarnais des zones humides.		En place
Localiser les zones humides dégradées sur le territoire.	BIODIVERSITE	À étudier ou à créer

LEVIERS D' ACTIONS ISSUS DU COLLOQUE	ACTIONS ACTUELLES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LE FUTUR
<p>Lutter contre toutes formes de pollutions.</p>	<p>Développer le suivi des incidences potentielles des unités d'assainissement sur les milieux récepteurs.</p>
	<p>Poursuivre les missions d'accompagnements financiers, techniques et réglementaires des systèmes d'assainissement collectifs.</p>
	<p>Maintenir des autosurveillances réglementaires auprès des gestionnaires des systèmes d'assainissement collectifs.</p>
	<p>Encourager des investissements permettant de limiter les pollutions atteignant le milieu naturel (traitement des eaux usées, limitation des déversements...).</p>
	<p>Poursuivre l'analyse des perturbateurs endocriniens (DEHP) dans les campagnes de prélèvements en concert avec le plan de prévention de lutte contre les perturbateurs endocriniens.</p>
	<p>Poursuivre et développer des études et des suivis sur les boues et sous produits issus de l'épuration (évaluation du gisement et des voies de valorisation possibles).</p>
<p>Poursuivre des actions visant le bon état des cours d'eau et des milieux aquatiques.</p>	<p>Etoffer le règlement sur de nouvelles actions de restauration des milieux, proposer un programme pluriannuel d'interventions ou un schéma départemental des milieux aquatiques.</p>
	<p>Développer et mutualiser des réseaux de suivis tels que le Réseau Départemental des Ecosystèmes Aquatiques (RDSEA) et le réseau agence de l'eau.</p>
	<p>Répondre aux objectifs et aux orientations du nouveau SDAGE Adour-Garonne 2022-2027.</p>
	<p>Poursuivre les actions de restauration visant le bon fonctionnement des milieux aquatiques (reconnexion lit mineur, lit majeur, continuité écologique, reméandrage, etc).</p>

DISPOSITIFS DÉPARTEMENTAUX	THÉMATIQUES LIÉES	ÉTAT DES DISPOSITIFS
Maintien du suivi d'incidence potentielle des stations d'épuration sur les cours d'eau mis en oeuvre depuis 2019.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	En place
Maintien du règlement départemental d'aides financières en matière d'assainissement.	ASSAINISSEMENT	En place
Renforcement de l'ingénierie territoriale pour être plus réactif et proposer un accompagnement de qualité auprès des collectivités.	ASSAINISSEMENT	À renforcer
Maintien du dispositif d'assistance technique auprès des Maîtres d'Ouvrages de systèmes d'assainissement publics.	ASSAINISSEMENT	En place
Maintien du règlement départemental d'aides financières en matière d'assainissement.		En place
Maintien du dispositif de surveillance des Perturbateurs Endocri- niens en lien avec les réseaux de suivis départementaux.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	En place
Maintien de la mission d'expertise sur les boues de stations d'épuration.	ASSAINISSEMENT	En place
Elaboration et mise en oeuvre d'un schéma départemental sur les milieux aquatiques.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À étudier ou à créer
Renforcement du règlement départemental d'aides financières existant sur de nouvelles actions de restauration des milieux aquatiques.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À renforcer
Renforcement du Réseau Départemental des Ecosystèmes Aquatiques (RDSEA) sur les volets thermiques et hydrologiques des masses d'eau superficielles et souterraines.		À renforcer
Participation à la rédaction constitutive des documents de type Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Contrats de Rivières, Plan Prévention Inondations, pour intégrer les enjeux liés à la gestion des eaux.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	En place
Maintien du règlement départemental d'aides financières pour les milieux aquatiques.		En place
Maintien des missions d'expertises et de conseils auprès des structures de bassins en matière de gestion et de restauration des cours d'eau.		En place





AXE 2 :

MAÎTRISE DES PHÉNOMÈNES DE RUISSELLEMENT ET DES TECHNIQUES D'INFILTRATION

L'augmentation et l'intensification des épisodes pluviométriques extrêmes, couplées à l'imperméabilisation des zones agglomérées, à l'artificialisation des sols et à des aménagements urbains parfois inadaptés, conduisent à une accentuation des vitesses d'écoulement des eaux issues des précipitations.

En zone rurale, cela peut également se traduire par la présence de drains ou de fossés drainants destinés à évacuer l'eau plus rapidement.

Ces phénomènes ne permettent donc pas la conservation de la ressource en eau dans les sols pour qu'elle puisse reconstituer la réserve utile, ni leur évacuation dans des conditions plus diffuses, plus maîtrisées, et moins perturbatrices sur le territoire (inondations). Ils sont également générateurs de dysfonctionnements ou de surcharges hydrauliques des réseaux de collecte et des ouvrages destinés aux eaux usées domestiques.

L'axe 2 a donc pour vocation de proposer, à l'échelle du territoire tarnais, des actions et des dispositifs permettant de répondre au problème des ruissellements via des solutions d'infiltration.

AXE 2 : MAÎTRISE DES PHÉNOMÈNES DE RUISSELLEMENT ET DES TECHNIQUES D'INFILTRATION

LEVIERS D' ACTIONS ISSUS DU COLLOQUE	ACTIONS ACTUELLES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LE FUTUR
<p>Adapter les gestions sylvicoles.</p>	<p>Créer un guide «zones humides en forêt» initié par le CRPF avec un partenariat d'acteurs.</p>
	<p>Renforcer le partenariat avec le CRPF, l'ONF et le PNR du Haut-Languedoc (charte forestière de territoire) sur la problématique d'érosion des sols.</p>
<p>Travailler sur la préservation et le développement de la capacité naturelle de stockage.</p>	<p>Restaurer et préserver les rôles et les fonctionnalités des zones humides.</p>
<p>Développer des missions techniques liées à la gestion des eaux pluviales et à la désimperméabilisation des sols urbanisés.</p>	<p>Créer des sites de démonstration de désimperméabilisation des sols.</p>
	<p>Accompagner les collectivités dans leurs projets d'aménagement intégrant la désimperméabilisation des sols.</p>
<p>Favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol, espaces verts, zones d'infiltration en espaces urbanisés.</p>	<p>Accompagner les collectivités pour promouvoir la mise en place de solutions de désimperméabilisation.</p>
	<p>Développer des aides financières liées à la gestion des eaux pluviales et à la désimperméabilisation des sols urbanisés.</p>
	<p>Répertorier et diffuser des retours d'expériences en matière d'infiltration des eaux traitées en sortie de station d'épuration (Zones de Rejets Végétalisés, etc.).</p>
	<p>Prioriser, dans les situations qui le permettent, l'infiltration des eaux traitées.</p>
<p>Solutions fondées sur la nature (haies, zones humides, restaurer les sols vivants, développer les couverts végétaux).</p>	<p>Accompagner financièrement, techniquement et réglementairement la restauration et la renaturation des fonctionnalités des zones humides.</p>
	<p>Plantation de haies permettant de limiter le ruissellement et l'érosion des sols et favorisant l'infiltration des eaux de pluie.</p>
	<p>Maintenir le partenariat entre le service des routes et la fédération de chasse sur l'entretien des fossés en bordure de voirie départementale.</p>

DISPOSITIFS DÉPARTEMENTAUX	THÉMATIQUES LIÉES	ÉTAT DES DISPOSITIFS
Extension du champ d'actions relatif aux zones humides aux espaces forestiers.	BIODIVERSITE	À renforcer
Accompagnement financier au PNR du Haut Languedoc dans le cadre de ses actions au titre de sa charte forestière (inondations, adaptation au changement climatique).		À renforcer
Maintien de l'accompagnement technique pour la restauration des zones humides.	BIODIVERSITE	En place
Maintien du règlement départemental d'aides financières pour la restauration des zones humides.		En place
Elaboration d'une convention de partenariat avec la PFT GH20 de Fonlabour pour la mise en place d'un site de démonstration des techniques de désimperméabilisation des sols en milieux urbains.	ASSAINISSEMENT	À renforcer
Maintien du règlement départemental d'aides financières pour le développement territorial en faveur des actions de désimperméabilisation ; actions «villes et villages d'avenir» et «actions d'adaptation au changement climatique».	ASSAINISSEMENT	En place
Renforcement de l'ingénierie territoriale pour accompagner les projets d'aménagements urbains orientés vers la désimperméabilisation des sols et l'infiltration des eaux pluviales.	ASSAINISSEMENT	À étudier ou à créer
Adaptation du règlement départemental d'aides financières pour favoriser les solutions de gestion des eaux pluviales orientées vers la désimperméabilisation des sols et/ou l'infiltration.		À étudier ou à créer
Maintien des missions d'expertises et de conseils en faveur de l'infiltration dans le cadre des projets de stations d'épuration.	ASSAINISSEMENT	En place
Maintien du règlement départemental d'aides financières en matière d'assainissement.		En place
Maintien du règlement départemental d'aides financières pour la restauration des zones humides.	BIODIVERSITE	En place
Maintien de l'accompagnement technique pour la restauration des zones humides.		En place
Maintien du règlement départemental d'aides financières pour la plantation et la rénovation de haies champêtres ; Partenariat entre le Département et le monde associatif.		En place
Poursuite des missions d'entretien des fossés départementaux favorables à l'infiltration des eaux.		En place

LEVIERS D' ACTIONS ISSUS DU COLLOQUE	ACTIONS ACTUELLES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LE FUTUR
Créer des îlots de fraîcheur.	Mise en oeuvre du programme «un arbre un collégien» : plantation d'arbres champêtres sur les propriétés départementales (routes, délaissés routiers, Espaces Naturels Sensibles, collèges, voies vertes).
Développer la prévention des risques liée à l'inondation.	Accompagner les programmes d'aménagements et de prévention des inondations portés par les Syndicats Mixtes de Bassin.
Développer le ralentissement dynamique concernant les écoulements.	Accompagner financièrement et techniquement les aménagements tels que des zones d'expansion de crues, des méandres, des annexes fluviales.
Développer les compétences GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines).	Développer les missions techniques liées à la gestion des eaux pluviales et à la désimperméabilisation des sols urbanisés.
Repenser l'urbanisation des villes et villages et favoriser la rénovation.	Encourager la gestion des eaux pluviales selon les méthodes de gestion alternatives (infiltration, noues, etc.).

DISPOSITIFS DÉPARTEMENTAUX	THÉMATIQUES LIÉES	ÉTAT DES DISPOSITIFS
Plantation d'arbres champêtres d'essences locales sur les propriétés départementales visant à la valorisation de ces espaces et à la création d'îlots de fraîcheur.	FORÊT	En place
Maintien des missions d'expertises et de conseils auprès des structures de bassins en matière de gestion et de restauration des cours d'eau.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	En place
Maintien du règlement départemental d'aides financières pour les milieux aquatiques.		En place
Maintien du règlement départemental d'aides financières pour les milieux aquatiques.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	En place
Maintien des missions d'expertises et de conseils auprès des structures de bassins en matière de gestion et de restauration des cours d'eau.		En place
Renforcement de l'ingénierie territoriale pour accompagner les projets d'aménagements urbains orientés vers la désimperméabilisation des sols et l'infiltration des eaux pluviales.	ASSAINISSEMENT	À étudier ou à créer
Renforcement de l'ingénierie territoriale pour accompagner les projets d'aménagements urbains orientés vers la désimperméabilisation des sols et l'infiltration des eaux pluviales.	ASSAINISSEMENT	À étudier ou à créer

Certaines actions identifiées par les participants au colloque n'ont pas été retenues pour l'instant dans les actions et dispositifs proposées dans le livre blanc. Soit parce qu'elles ne rentrent pas dans le champs d'intervention du Département, soit parce qu'elles possèdent un caractère nécessitant l'appropriation par d'autres partenaires. [Indiquer dans les documents d'urbanisme la mise en oeuvre obligatoire d'outil de récupération d'eau au sein des habitations.]; [Contraindre plus fortement à la minéralisation des sols.]; [Adapter les systèmes de productions (augmenter taux de matière organique, évolution agronomiques, conservation des sols, etc.); [Ne plus artificialiser, tenir les objectifs de zéro artificialisation nette].





AXE 3 :

MAÎTRISER ET SÉCURISER LES USAGES

Au-delà des désordres environnementaux, l'impact du changement climatique sur les usages de l'eau constitue une problématique de premier ordre.

La période d'étiage 2022 a mis en évidence la vulnérabilité des ouvrages de production d'eau potable, des dispositifs d'irrigation ou d'alimentation du bétail, des aménagements récréatifs ou touristiques.

La disponibilité de la ressource en eau potable pose aujourd'hui question. Malgré de nombreux efforts de réorganisation ou d'interconnexion, certains secteurs du territoire tarnais ont dû faire face à des périodes de fortes tensions, conduisant dans certains cas à prévoir des dispositifs de réalimentation par citernes.

L'utilisation multi-usages de certaines ressources superficielles (retenues et barrages) a également donné lieu à l'atteinte de niveaux de disponibilité historiquement bas et susceptibles d'impacter durablement les conditions de production voire d'approvisionnement sur du long terme.

Outre ce problème quantitatif, le réchauffement de l'eau prélevée pour l'eau potable est de nature à générer, à terme, des problèmes de qualité par le possible développement algal ou bactérien.

En matière d'usage agricole, la pénurie en eau a pu nécessiter de recourir à une alimentation fourragère prématurée du bétail, en raison de la disparition de pâturages. Le manque d'eau dans les sols a également induit de fortes baisses de rendements pour la plupart des cultures, céréalières ou plus spécialisées, en particulier sur les territoires ne bénéficiant pas d'axes hydrographiques réalimentés.

Enfin, la disponibilité de certaines ressources (cours d'eau ou plans d'eau) affectées à des usages récréatifs ou sportifs n'a pas toujours été en situation de répondre correctement à ces usages.

L'axe 3 a donc pour vocation de trouver, sur ces sujets de maîtrise et de sécurisation des usages, des propositions et des dispositifs adaptés. L'ensemble de ces mesures ne peut passer que par une meilleure connaissance et un meilleur encadrement de l'expression des besoins, par une meilleure coordination des moyens, pour œuvrer à la gestion quantitative, et par des engagements forts sur une mobilisation optimisée de la ressource en eau, dont la création d'ouvrages si nécessaire.

AXE 3 : MAÎTRISER ET SÉCURISER LES USAGES

LEVIERS D' ACTIONS ISSUS DU COLLOQUE	ACTIONS ACTUELLES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LE FUTUR
Améliorer la gestion des barrages.	Généraliser la télégestion et la télésurveillance des barrages.
	Adapter les dispositifs de soutien d'étiage à la vocation multi-usages (et notamment l'eau potable) des ouvrages de stockage s'agissant en particulier des barrages des Saint Peyres, de Raviège, et de Bancalié.
Mutualisation des ressources en eau.	Valoriser la mutualisation et la coordination opérationnelle dans le cadre du Comité de la Ressource en Eau (CRE).
	Accompagner des projets de liaison entre grandes ressources : cas de la liaison de sécurisation entre le barrage de la Bancalié et le barrage de Rassisse.
Créer des interconnexions entre structures gestionnaires en eau potable.	Favoriser et faciliter les réflexions de mutualisation technique entre les maîtres d'ouvrage publics et proposer des solutions.
Préserver les aires d'alimentations de captage.	Déployer l'étude sur la préservation des zones humides en aires de captage eau potable réalisée sur le bassin de l'Agout sur le tout le territoire.
Création de ressources (ouvrages de stockage).	Créer des retenues de substitution à vocation individuelle en lien avec la sécurisation d'un besoin en eau spécifique identifié et reconnu.
	Optimiser techniquement les retenues collinaires existantes par curage ou amélioration fonctionnelle.
Mettre en place une tarification de l'eau destinée aux prélèvements agricoles sur des axes réalimentés	Aide à la définition des modalités de récupération des coûts pour les prélèvements d'eau sur les axes hydrographiques réalimentés.
Créer ou rehausser des barrages.	Accompagner le projet de réhausse du barrage de Saint Géraud.
	Accompagner les projets de réhausse du barrage des Pas des bêtes et du Pas du Sant (à vocation spécifique d'alimentation en eau potable).
Prise en compte des sports de nature dans la gestion de la ressource.	Intégrer la problématique de co-existence des activités récréatives et de pleine nature dans le cadre de la gestion de la ressource en eau.

Certaines actions identifiées par les participants au colloque n'ont pas été retenues pour l'instant dans les actions et dispositifs proposés dans le livre blanc. Soit parce qu'elles ne rentrent pas dans le champs d'intervention du Département, soit parce qu'elles possèdent un caractère nécessitant l'appropriation par d'autres partenaires. [Sécuriser l'accès à l'eau pour les interventions de secours incendie. (Connaitre la disponibilité des ressources en eau mobilisables pour la lutte incendie en temps réel.); [Réglementer l'utilisation de l'eau suivant la période de l'année et de la journée.]; [Harmoniser les arrêtés de restriction d'usage au niveau départemental.]; [Qualifier des zones de baignade et les aménager en fonction des enjeux autour de la ressource en eau.]; [Accepter le risque en faisant des choix (inondation, incendie, ...)]; [Hiérarchiser les usages de l'eau pour prioriser les autorisations d'usages en période de crise.]; [Créer ou agrandir des retenues d'eau

DISPOSITIFS DÉPARTEMENTAUX	THÉMATIQUES LIÉES	ÉTAT DES DISPOSITIFS
Installation d'outils de télégestion et de supervision des barrages en gestion par le Département.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À renforcer
Adaptation des conventions de mobilisation de la ressource en eau contractualisées sur les concessions hydroélectriques.		À renforcer
Maintien du dispositif départemental de gestion quantitative dans le cadre du Plan de Gestion des Etiages du Tarn.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	En place
Mise en œuvre d'un programme d'aides financières spécifique aux projets de transferts d'eau interbassins.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À étudier ou à créer
Maîtrise d'ouvrage d'études locales d'opportunités techniques en matière de sécurisation de l'alimentation en eau potable.	EAU POTABLE	À étudier ou à créer
Elargissement à l'ensemble du territoire tarnais du dispositif de protection des aires de captage.	EAU POTABLE	À renforcer
Mise en œuvre d'un programme d'aides financières spécifique à la création, l'optimisation ou la mutualisation de retenues collinaires.	AGRICULTURE	À étudier ou à créer
Mise en œuvre d'un programme d'aides financières dans le cadre des dispositifs conventionnés liés à la politique agricole départementale.	AGRICULTURE	À étudier ou à créer
Participation à l'élaboration de la récupération des coûts auprès des usagers économiques de l'eau sur les axes réalimentés.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À étudier ou à créer
Participation financière aux projets de mobilisation de la ressource en eau par création ou réhausse d'ouvrages.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À étudier ou à créer
Participation financière aux projets de mobilisation de la ressource en eau par création ou réhausse d'ouvrages.	EAU POTABLE	À étudier ou à créer
Intégration de la politique de l'eau dans les travaux menés au sein de la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI).	BIODIVERSITE	À renforcer

dans le respect de la biodiversité.];[Modifier les pratiques agricoles (semis sous couverts, cultures différenciées haut et bas de parcelles, ...)]; [Mettre en place des cultures moins gourmandes en eau, réflexions sur les pratiques les plus consommatrices, orienter l'agriculture vers des cultures plus adaptées aux conditions climatiques, diminuer les surfaces en maïs, ...)];[Etablissement de règles d'assolement en fonction des ressources disponibles.];[Supprimer la production agricole intensive de maïs et autres plantes consommatrices d'eau.];[Privilégier les graminées économes en eau.];[Accompagner vers une diminution des volumes d'eau consommés destinés à l'irrigation des cultures gourmandes en eau.];[Augmenter le contrôle des usages.].





AXE 4 :

FAVORISER LES ÉCONOMIES D'EAU

Aujourd'hui, un litre sur cinq d'eau traitée et mise en distribution en France est perdue, une situation qui s'explique en partie par un manque d'investissement important dans les réseaux de distribution vieillissants. Par ailleurs, les épisodes récurrents de sécheresse contribuent également à la fragilisation du patrimoine existant, et à la création de fuites importantes.

Du point de vue agricole, les conditions météorologiques de plus en plus extrêmes avec des températures élevées couplées à des précipitations insuffisantes mettent à rude épreuve les pratiques culturales et d'élevage et rendent le recours à l'eau (irrigation et abreuvement) nécessaire. La réflexion sur de nouvelles techniques d'irrigation mais aussi de nouvelles pratiques agricoles en cours de développement doit trouver une large place dans la feuille de route.

D'une manière plus générale, le recours à l'innovation (réutilisation des eaux usées traitées), à l'adaptation, mais aussi à une plus grande sobriété collective et individuelle, rentrent dans le champ des dispositifs d'économies d'eau à expertiser, tester et développer.

Économiser l'eau, c'est aussi se donner les moyens et les processus pour mieux gérer la ressource et anticiper autant que possible les risques de pénurie.

L'axe 4 a donc cette vocation de proposer les actions et les dispositifs permettant de mieux appréhender et réaliser les économies d'eau.

AXE 4 : FAVORISER LES ÉCONOMIES D'EAU

LEVIERS D' ACTIONS ISSUS DU COLLOQUE	ACTIONS ACTUELLES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LE FUTUR
Réhabiliter les réseaux d'eau potable pour réduire les fuites et améliorer leurs rendements.	Accompagner les maîtres d'ouvrages publics dans la mise en oeuvre d'études diagnostiques et de programmes pluriannuels de travaux pour améliorer le rendement des réseaux d'eau potable.
	Accompagner financièrement des opérations d'équipements, de réparations ou de renouvellement de réseaux pour l'amélioration des rendements.
	Tenir à jour l'évolution territoriale du rendement des réseaux d'eau potable.
Favoriser l'organisation des réseaux visant une meilleure gestion des eaux usées et des eaux pluviales.	Accompagner les programmes de réorganisation de réseaux.
	Accompagner les projets de réorganisation des réseaux publics d'assainissement.
Réutiliser les eaux usées traitées domestiques.	Encourager les études et les opérations de réutilisation des eaux traitées (REUSE).
	Identifier et diffuser des retours d'expériences en matière de réutilisation d'eaux traitées.
Mettre en place un prix progressif adapté aux différentes situations. Adapter le prix de l'eau au service / facturer l'eau à sa juste valeur.	Accompagner financièrement la réflexion des collectivités pour la juste tarification des services d'eau et d'assainissement.
	Accompagner la réflexion des collectivités pour la juste tarification des services d'eau et d'assainissement.
Economiser et gérer en anticipant les événements climatiques.	Prévoir les modalités d'utilisation et de destockage des eaux dans les conventions de soutien d'été.
Encourager les économies en eau domestique (ne plus utiliser d'eau potable dans les toilettes, lave-linge, etc.). Changer les comportements et les usages.	Sensibiliser sur les écogestes citoyens pour économiser l'eau au travers de divers supports de communication.
	Sensibiliser sur les économies d'eau au travers du guichet Tarn Rénov'Occitanie, un dispositif d'informations et d'assistance permettant de réduire les consommations énergétiques.
Augmenter l'efficacité des systèmes d'irrigation.	Accompagner financièrement les dispositifs d'irrigation économes.

Certaines actions identifiées par les participants au colloque n'ont pas été retenues pour l'instant dans les actions et dispositifs proposées dans le livre blanc. Soit parce qu'elles ne rentrent pas dans le champs d'intervention du Département, soit parce qu'elles possèdent un caractère nécessitant l'appropriation par d'autres partenaires. [Avoir des stockages d'eau individuel (eaux pluviales).] ; [Repenser les constructions et les réhabilitations des habitations en développant des technologies d'économie et de récupération des eaux.] ; [Indiquer dans le PLUi et

DISPOSITIFS DÉPARTEMENTAUX	THÉMATIQUES LIÉES	ÉTAT DES DISPOSITIFS
Accompagnement technique de la réalisation de diagnostics, schémas locaux, études préalables et travaux en Eau Potable.	EAU POTABLE	En place
Renforcement du règlement départemental d'aides financières pour les mesures de détection, de surveillance et de diminution de fuites (études, équipements, travaux) sur les réseaux d'eau potable.	EAU POTABLE	À renforcer
Mise à jour du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable.		À renforcer
Accompagnement de la réalisation des schémas locaux d'assainissement.	ASSAINISSEMENT	En place
Maintien du règlement départemental d'aides financières en matière d'assainissement.		En place
Renforcement du règlement départemental d'aides financières pour les travaux de réorganisation de réseaux visant à mieux gérer les eaux usées et pluviales.	ASSAINISSEMENT	À renforcer
Adaptation du règlement départemental d'aides financières pour l'accompagnement des projets de réutilisation des eaux usées.	ASSAINISSEMENT	À étudier ou à créer
Mise en oeuvre d'un accompagnement technique destiné aux projets publics de réutilisation des eaux traitées (REUSE).		À étudier ou à créer
Maintien du règlement départemental d'aides financières en matière d'assainissement.	ASSAINISSEMENT	En place
Maintien du règlement départemental d'aides financières en matière d'eau potable.	EAU POTABLE	En place
Renforcement de l'ingénierie territoriale pour être plus réactif et proposer un accompagnement de qualité auprès des collectivités.	ASSAINISSEMENT	À renforcer
	EAU POTABLE	
Renforcement de l'efficacité des conventions de soutien d'étiage pour une meilleure gestion multi-usages.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À renforcer
Développer les actions de sensibilisation et de communication au travers des outils du Département.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À renforcer
Mise en oeuvre d'un programme d'aides financières dans le cadre des dispositifs conventionnés liés à la politique agricole départementale.	AGRICULTURE	À étudier ou à créer

documents d'urbanisme la mise en oeuvre obligatoire d'outil de récupération d'eau au sein des habitations.]; [Adapter l'eau à son usage (éviter l'eau potable lorsqu'elle n'est pas nécessaire).]; [N'utiliser l'eau potable que pour l'alimentation.]; [Adapter et changer les pratiques des collectivités (supprimer les usages secondaires et l'arrosage des espaces verts en ville, des stades, ...).]; [Proposer des outils aux usagers pour adapter leur usage - proposer des bonnes pratiques aux particuliers.]; [Généraliser les toilettes sèches].





AXE 5 :

MAÎTRISER LA CONNAISSANCE ET LA COLLECTE DE DONNÉES

La période de sécheresse et de canicule en 2022 a confirmé l'importance de disposer de données et d'outils fiables pour prendre de bonnes décisions en période de crise, pour mieux gérer la ressource en eau disponible et mieux la partager.

Cette situation de tension justifie d'un niveau de connaissance plus fin, et ce tout au long de la période d'étiage, en particulier en ce qui concerne les besoins en eau pour chaque usage (eau potable, irrigation, industrie).

Pour autant, un état de connaissance plus fiable et plus précis du territoire, des infrastructures, des besoins, comme des problématiques, est un enjeu transversal qui contribue à l'amélioration de la situation en toute circonstance, concernant toutes thématiques confondues.

Ainsi, et au même titre que nous avons besoin d'outils pour mesurer les débits des cours d'eau et piloter les dispositifs de soutien d'étiage, il est nécessaire de disposer également de la connaissance des besoins en eau potable, pour l'industrie ou pour l'irrigation, pour ajuster au mieux la gestion de la ressource en eau et adapter nos usages, afin d'anticiper ces périodes d'étiage amenées à être plus fréquentes.

L'axe 5 constitue un point stratégique important qui se traduit par une réelle prise de conscience sur la connaissance et le pilotage qui permettent d'anticiper au mieux les crises, et de ne pas fragiliser les services ou usages connus.

AXE 5 : CONNAISSANCE ET LA COLLECTE DE DONNÉES

LEVIERS D' ACTIONS ISSUS DU COLLOQUE	ACTIONS ACTUELLES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LE FUTUR
Communiquer et diffuser les outils numériques disponibles.	Valoriser certaines données cartographiques dans l'observatoire de l'eau et les bilans des réseaux de suivis départementaux.
Simplifier la compréhension et l'accès aux données - partager les données techniques et scientifiques et les vulgariser à l'échelle du territoire.	Sensibiliser au travers de l'observatoire de l'eau avec le développement de divers supports de communication à destination de tout public (publications facebook, articles sur atout tarn, etc.).
	Développer d'un site internet comprenant une cartographie interactive, des chiffres clés, vidéos thématiques, articles, dashboard, et autres supports.
Lancer des études diagnostiques comprenant un programme de travaux.	Accompagner financièrement et techniquement dans le cadre des schémas directeurs eau potable et des schémas directeurs d'assainissement.
Partager les informations du Comité de la Ressource en Eau (CRE).	Informers les acteurs et valoriser les informations clés pour permettre une anticipation des actions à l'échelle du territoire.
Maximiser la connaissance de nos ressources en eau.	Généraliser la télégestion des ouvrages de soutien d'étiage.
	Créer un outil web départemental permettant l'accès aux données d'état de la ressource en temps réel à l'ensemble des acteurs de la gestion de l'eau.
Améliorer la connaissance sur les consommations réelles et à tous les niveaux - Déployer des compteurs d'eau agricoles.	Mettre en place des compteurs communicants auprès des agriculteurs qui ont recours à l'irrigation depuis les retenues gérées par le Département du Tarn (mise en place de compteurs communicants sur la partie réalimentée de la Vère en 2023).
Améliorer la connaissance sur l'efficacité des lâchers. (délai, impact sur le débit).	Centraliser les données à prévoir. Connaissance actuelle plutôt bonne pour la plupart des ouvrages.
Développer des outils de mesure permettant une gestion instantanée - Mettre en place un système de télésurveillance.	Développer un outil de simulation de la gestion d'étiage pour envisager différents scénarii.
	Système en place sur les ouvrages de Saint Géraud et de Fourrogue. Porter ces réflexions pour sa mise en place sur le barrage de la Bancalié.
Connaitre les besoins réels en eau.	Appréhender à l'échelle départementale les besoins pour l'alimentation en eau potable.
	Appréhender à l'échelle départementale les besoins pour l'irrigation. (A ce jour, la connaissance se limite aux besoins agricoles de la vallée de la Vère via les conventions irrigation).

DISPOSITIFS DÉPARTEMENTAUX	THÉMATIQUES LIÉES	ÉTAT DES DISPOSITIFS
Développement de l'Observatoire de l'Eau et du Changement Climatique (création et animation du réseau de partenaires, établissement de conventions de partenariats, partage de données, mutualisation des moyens...).	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À renforcer
Développer les actions de sensibilisation et de communication au travers des outils du Département.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À renforcer
Développement de l'Observatoire de l'Eau et du Changement Climatique (création et animation du réseau de partenaires, établissement de conventions de partenariats, partage de données, mutualisation des moyens...).		À renforcer
Accompagnement technique de la réalisation de diagnostics, schémas locaux, études préalables et travaux.	ASSAINISSEMENT EAU POTABLE	En place
Maintien du règlement départemental d'aides financières en matière d'eau potable et d'assainissement.		En place
Développement de l'Observatoire de l'Eau et du Changement Climatique (création et animation du réseau de partenaires, établissement de conventions de partenariats, partage de données, mutualisation des moyens...).	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À renforcer
Installation d'outils de télégestion et de supervision des barrages en gestion par le Département.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À renforcer
Construction d'un outil web départemental centralisant les données liées à la gestion quantitative.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À étudier ou à créer
Mise en observation du dispositif de gestion hydraulique expérimenté sur l'axe Vère.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	En place
Mise en place de compteurs communicants sur les cours d'eau réalimentés par des ouvrages départementaux auprès des usagers économiques.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À étudier ou à créer
Construction d'un outil web départemental centralisant les données liées à la gestion quantitative.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À étudier ou à créer
Construction d'un outil numérique de gestion prévisionnelle des étiages.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À renforcer
Installation d'outils de télégestion et de supervision des barrages en gestion par le Département.		À renforcer
Mise en oeuvre d'un dispositif préparatoire à l'organisation et au pilotage des objectifs de soutien d'étiage.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À étudier ou à créer
		À étudier ou à créer

LEVIERS D' ACTIONS ISSUS DU COLLOQUE	ACTIONS ACTUELLES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LE FUTUR
Densifier le réseau de stations de mesures hydrométriques.	Déployer le réseau de mesures hydrométriques sur la plupart des stations du réseau départemental de suivi des écosystèmes aquatiques.
	Mutualiser le réseau OFB «ONDE» existant et les réseaux bas débits développés par les structures de bassin.
	Accompagner les structures de bassins dans la mise en place de stations et radars hydrométriques.
Poursuivre l'étude sur le fonctionnement des zones humides.	Poursuivre l'état de connaissance des zones humides - Financement des inventaires, mutualisation des connaissances.
	Etudier le fonctionnement hydrologique de ces milieux par la mise en place et le suivi de piézomètres.
Mutualiser et partager la connaissance entre les acteurs du territoire.	Développer l'organisation de formations collectives « inter-réseau ».
	Mettre en place un réseau d'acteurs dans le cadre de l'observatoire de l'eau tel que le réseau du pôle tarnais des zones humides.
	Poursuivre l'organisation de journées techniques et de rencontres annuelles entre les acteurs de l'eau permettant de favoriser les échanges et le partage d'information.
	Mettre en place un système de conventionnement et des outils techniques pour faciliter l'échange de données entre les acteurs. Homogénéiser et rendre compatible les bases de données entre elles.
	Valoriser les supports de communication mis en place par les différents partenaires.
Améliorer la saisie et le renseignement des données SISPEA.	Former et accompagner les collectivités à la saisie des données SISPEA et la réalisation de Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS), schémas...

DISPOSITIFS DÉPARTEMENTAUX	THÉMATIQUES LIÉES	ÉTAT DES DISPOSITIFS
Renforcement du Réseau Départemental des Ecosystèmes Aquatiques (RDSEA) sur les volets thermiques et hydrologiques des masses d'eau superficielles et souterraines.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À renforcer
Construction d'un outil web départemental centralisant les données liées à la gestion quantitative.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À étudier ou à créer
Maintien des missions d'expertises et de conseils auprès des structures de bassins en matière de gestion et de restauration des cours d'eau.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	En place
Maintien du règlement départemental d'aides financières pour la restauration des zones humides.	BIODIVERSITE	En place
Mise en place du suivi hydrologique des zones humides en propriété départementale.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À renforcer
Développement de l'Observatoire de l'Eau et du Changement Climatique (création et animation du réseau de partenaires, établissement de conventions de partenariats, partage de données, mutualisation des moyens...).	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À renforcer
		À renforcer
Maintien de l'organisation de journées techniques annuelles avec les différents partenaires techniques et financiers du Département.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	En place
Développement de l'Observatoire de l'Eau et du Changement Climatique (création et animation du réseau de partenaires, établissement de conventions de partenariats, partage de données, mutualisation des moyens...).	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À renforcer
Développer les actions de sensibilisation et de communication au travers des outils du Département.		À renforcer
Accompagnement des collectivités dans la saisie des indicateurs des services d'assainissement et d'eau potable.	ASSAINISSEMENT	À renforcer
	EAU POTABLE	À renforcer

Certaines actions identifiées par les participants au colloque n'ont pas été retenues pour l'instant dans les actions et dispositifs proposées dans le livre blanc. Soit parce qu'elles ne rentrent pas dans le champs d'intervention du Département, soit parce qu'elles possèdent un caractère nécessitant l'appropriation par d'autres partenaires.[Développer les outils OAD (Outils d'aides à la décision agricole).]; [Améliorer la connaissance des parcelles drainées].





AXE 6 :

RENFORCER LA GOUVERNANCE ET MOBILISER LES ACTEURS

Au regard des enjeux actuels et à venir, adopter une gestion de l'eau à bonne échelle apparaît plus que nécessaire. Les acteurs concernés doivent plus que jamais avoir les moyens d'agir en responsabilité en s'appuyant sur leurs compétences et leurs domaines d'expertise, favoriser les outils de concertation et de mutualisation afin de répondre de manière rationnelle et opérationnelle aux besoins du territoire et plus largement aux enjeux climatiques. L'efficacité de l'action publique sur la gestion durable de l'eau et des services associés est indissociable d'une gouvernance établie sur un périmètre géographique et administratif cohérent et fonctionnel.

Cette orientation constitue un élément important dans l'organisation du territoire, qu'il s'agisse du déploiement des services d'eau potable et d'assainissement, de gestion des milieux humides et des cours d'eau, de structuration des dispositifs de soutien d'étiage et de sécurisation des usages.

L'axe 6 a donc pour vocation de proposer l'accompagnement ou le portage des entités, mécanismes et actions qui peuvent y contribuer.

Par ailleurs, cette gouvernance territoriale ne peut s'envisager sans une dynamique d'entraide et de collaboration qu'il convient de valoriser voire de renforcer. Collectivités territoriales, services et établissements publics de l'Etat, milieu associatif, chambres consulaires, usagers, ... autant d'interlocuteurs aux actions ou aux compétences complémentaires qui participent aux moyens d'agir collectivement sur des problématiques partagées.

Cette dynamique se retrouve notamment dans les instances de concertation et de décisions telles que les Comités de Gestion de la ressource en eau, au travers desquels les différents acteurs de l'eau peuvent échanger régulièrement pour anticiper, préparer, et affronter les périodes d'étiage. De même, les initiatives prises au sein des Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'eau ou à travers les contrats de rivières sont également des supports importants d'appropriation de la question de l'eau à l'échelle locale. A ce titre, la période d'étiage 2022 a témoigné de la nécessité de communiquer préventivement auprès de la population ou des utilisateurs quant à l'usage réfléchi de l'eau, et de recourir à une sensibilisation indispensable pour faire changer les comportements individuels et collectifs, publics et professionnels.

AXE 6 : RENFORCER LA GOUVERNANCE ET MOBILISER LES ACTEURS

LEVIERS D' ACTIONS ISSUS DU COLLOQUE	ACTIONS ACTUELLES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LE FUTUR
<p>Faire évoluer la gouvernance de l'eau.</p>	<p>Accompagner techniquement l'élaboration des documents de gestion.</p>
	<p>Organiser des journées techniques permettant de favoriser l'échange et les concertations entre les acteurs de l'eau.</p>
	<p>Proposer la mise en place d'un réseau d'acteurs dans le cadre de l'observatoire de l'eau afin de développer la concertation, la mutualisation et la coopération entre les acteurs.</p>
	<p>Accompagner les collectivités maîtres d'ouvrages sur la prise de compétences des thématiques eau potable et assainissement.</p>
	<p>Mise en oeuvre de la structuration politique, technique et administrative de la gestion de la ressource en eau sur le bassin Tarn Aveyron.</p>
<p>Mise en place de campagnes départementales de sensibilisation au respect de l'eau (écoles, usagers, agriculteurs, ...)</p>	<p>Organiser et intervenir dans le cadre d'évènements pédagogiques, dans les établissements scolaires...</p>
	<p>Sensibiliser les jeunes élus du Conseil départemental aux enjeux sur les ressources en eau, le changement climatique et la préservation des milieux aquatiques et des écosystèmes.</p>
<p>Sensibiliser, former et informer.</p>	<p>Développer des supports de communication pour informer et sensibiliser.</p>
	<p>Sensibiliser les agriculteurs à la plantation de haies champêtres.</p>
	<p>Poursuivre le programme «Balade Nature» avec l'organisation de sorties gratuites permettant de sensibiliser, de former et d'informer le grand public à la préservation des milieux naturels.</p>

DISPOSITIFS DÉPARTEMENTAUX	THÉMATIQUES LIÉES	ÉTAT DES DISPOSITIFS
Participation à la rédaction constitutive des documents de type Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Contrats de Rivières, Plan Prévention Inondations, pour intégrer les enjeux liés à la gestion des eaux.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	En place
Développement de l'Observatoire de l'Eau et du Changement Climatique (création et animation du réseau de partenaires, établissement de conventions de partenariats, partage de données, mutualisation des moyens...).	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À renforcer
		À renforcer
Renforcement de l'ingénierie territoriale pour être plus réactif et proposer un accompagnement de qualité auprès des collectivités.	EAU POTABLE ASSAINISSEMENT	À renforcer
Accompagnement de la phase préfigurative de la structure définitive de gestion du bassin Tarn-Aveyron.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À renforcer
Accompagnement dans l'élaboration des outils opérationnels portés par la future structure de gestion du bassin Tarn Aveyron.		À renforcer
Développer les actions de sensibilisation et de communication au travers des outils du Département.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À renforcer
Interventions ponctuelles dans le cadre des mandats Conseils Départemental jeunes.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À étudier ou à créer
Développer les actions de sensibilisation et de communication au travers des outils du Département.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À renforcer
	FORÊT	À renforcer
	BIODIVERSITE	À renforcer

LEVIERS D' ACTIONS ISSUS DU COLLOQUE	ACTIONS ACTUELLES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LE FUTUR
<p>Travailler avec les acteurs pour élaborer un plan de gestion permettant d'adapter le soutien d'étiage au fil de la campagne.</p>	<p>Organiser des réunions techniques sur la sécheresse pour anticiper et coordonner les actions.</p>
	<p>Recenser les besoins en eau pour les usages économiques auprès des différents préleveurs (SIAEP, OUGC, ...)</p>
	<p>Poursuivre l'organisation de table ronde annuelle pour anticiper la gestion de l'eau avant la période estivale.</p>
<p>Mobiliser pleinement les outils SAGE.</p>	<p>Accompagner techniquement des syndicats porteurs de Schémas d'Aménagements et de Gestion des Eaux.</p>
<p>Favoriser les réflexions entre les différents secteurs de l'eau.</p>	<p>Réunir les différents acteurs de l'eau autour de l'instance du Comité Ressource en Eau (CRE).</p>
<p>Créer une animation Tarn Aveyron pour porter la stratégie : mix de solutions (solutions fondées sur la nature, économies, création de ressources).</p>	<p>Créer des conditions d'échanges et de collaboration entre l'association interdépartementale de gestion quantitative et l'association des syndicats de bassin sur le territoire Tarn Aveyron.</p>

DISPOSITIFS DÉPARTEMENTAUX	THÉMATIQUES LIÉES	ÉTAT DES DISPOSITIFS
Maintien du dispositif départemental de gestion quantitative dans le cadre du Plan de Gestion des Etiages du Tarn.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	En place
Mise en oeuvre d'un dispositif préparatoire à l'organisation et au pilotage des objectifs de soutien d'étiage.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À étudier ou à créer
		À étudier ou à créer
Participation à la rédaction constitutive des documents de type Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Contrats de Rivières, Plan Prévention Inondations, pour intégrer les enjeux liés à la gestion des eaux.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	En place
Maintien du dispositif départemental de gestion quantitative dans le cadre du Plan de Gestion des Etiages du Tarn.	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	En place
Développement de l'Observatoire de l'Eau et du Changement Climatique (création et animation du réseau de partenaires, établissement de conventions de partenariats, partage de données, mutualisation des moyens...).	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	À renforcer

Certaines actions identifiées par les participants au colloque n'ont pas été retenues pour l'instant dans les actions et dispositifs proposées dans le livre blanc. Soit parce qu'elles ne rentrent pas dans le champs d'intervention du Département, soit parce qu'elles possèdent un caractère nécessitant l'appropriation par d'autres partenaires. [Valoriser les démarches participatives auprès des citoyens sur le territoire.] ; [Avoir une flexibilité des Agences Régionales de Santé (ARS) sur les réglementations.] ; [Acculturer les financeurs aux enjeux de l'eau.] ; [Développer les échanges entre les usagers, travailler de concert.] ; [Déployer un conseil irrigation.] ; [Favoriser l'agroforesterie et les multicultures.] ; [Faire accepter les nouvelles technologies NBT (nouvelles technologies de sélection des plantes).] ; [Promouvoir la souveraineté alimentaire.] ; [Changer en profondeur le modèle économique et agricole.]



L'APRÈS LIVRE BLANC...

L'objectif du livre blanc réside dans la capacité à prendre acte, dans toute sa diversité, de l'ensemble des propositions émises par les acteurs de l'eau pour répondre aux enjeux et aux priorités dans ce domaine. Il permet ainsi, dans sa conception, d'identifier un certain nombre d'actions et de dispositifs à l'échelle du territoire tarnais et des politiques du Département.

Cette démarche a pour vocation d'inscrire ces initiatives et ces interventions dans une large diversité de thématiques liées à l'eau, en intégrant le plus grand nombre d'acteurs, et dans une temporalité dépendante de l'émergence des projets et du dynamisme territorial.

L'appropriation collégiale de cette feuille de route, ainsi que la construction des mécanismes d'échanges et de collaboration permettant de la favoriser, constitueront donc une plus-value certaine contribuant à améliorer la gestion de l'eau sur le territoire tarnais.

En cela, la période suivant la présentation de ce document pourra donner naissance, au cas par cas, à la co-construction de stratégies publiques convergentes et efficaces entre interlocuteurs concernés. C'est dans cet élan, aussi, que s'appréciera le succès espéré de ce livre blanc.



